

OFFRE D'EMPLOI

INSPECTEUR MUNICIPAL EN BATIMENTS ET ENVIRONNEMENT

Responsabilités

- Appliquer les règlements et les lois qui régissent la Municipalité;
- Répondre aux demandes de renseignements et de services;
- Participer à la rédaction et à la mise à jour de la réglementation;
- Accueillir et assister les requérants et promoteurs dans l'élaboration de leur demande ;
- S'assurer de l'application et du respect des règlements municipaux et d'urbanisme, incluant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ainsi que de toutes lois ou tous règlements applicables;
- Appliquer le règlement Q-2, r.22 sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, ainsi que les règlements sur les nuisances publiques ;
- Procéder à l'étude et à l'analyse des demandes de permis, émettre tout permis et certificat d'autorisation conformément aux lois et règlements en vigueur ;
- Travailler en étroite collaboration avec les professionnels et les divers intervenants aux dossiers;
- Effectuer des visites d'inspections et émettre des avis de non-conformité, lorsque requis;
- Assurer le suivi des plaintes et requêtes ;
- Contribuer et coordonner la tenue des réunions du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), y assister et dresser les procès-verbaux;
- Voir à l'application de la Loi sur les compétences municipales en matière de cours d'eau ainsi que des règlements adoptés par la MRC en cette matière;
- Recevoir les plaintes des citoyens et organismes concernant le non-respect de la réglementation d'urbanisme et municipale;

- Préparer les divers rapports dont ceux déposés au conseil;
- Effectuer toutes autres tâches demandées par son supérieur immédiat ou son substitut.

Exigences

- Détenir un diplôme d'études collégial en technique d'aménagement du territoire et d'urbanisme ou toute autre formation et expérience jugée pertinente;
- Minimum de trois (3) années d'expériences directement en lien avec le poste;
- Bonne connaissance des lois et règlements applicables dans le domaine de l'urbanisme, de la Loi sur la protection du territoire agricole du Québec (LPTAQ), du Q2,r.22, du Code de construction du Québec et de la Loi sur les compétences municipales;
- Capacité à demeurer organisé et gérer les priorités;
- Capacité à résoudre les problèmes et cibler les solutions;
- Faire preuve d'habiletés relationnelles, de diplomatie, d'écoute et de courtoisie;
- Avoir à cœur le service aux citoyens;
- Faire preuve d'autonomie;
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais parlé et écrit;
- Détenir un permis de conduire valide classe 5 et être en mesure d'utiliser son propre véhicule pour les déplacements;
- Posséder de l'expérience dans le domaine municipal ainsi que la connaissance des logiciels de PG Solutions et Sygem constituent des atouts.

Type d'emploi : Temps plein, Permanent

Heures à temps plein: de 32 à 40/hres par semaine

Salaire : Salaire de 32\$ à 35\$/hres, selon l'expérience, taux et avantages compétitifs

Avantages :

- Régime de retraite
- Tenue Décontractée

Horaires de travail :

- Quart de jour

Langue:

- Français et anglais (Obligatoire)

Lieu du poste : Deux (2) Municipalités avec horaire prédéfini

Date limite de candidature : 2023-12-05

Date de début prévue : Janvier 2024